

République française - Liberté - Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ du PRÉSIDENT

N° 2025-292

OBJET : Concours sur titres avec épreuve d'assistant territorial socio-éducatif.
Mise à jour de la liste d'aptitude établie par arrêté n° 2025-247 du 20 octobre 2025.

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique, notamment le titre III de son livre III, et ses articles L. 325-38 à L. 325-43,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2017-901 du 9 mai 2017 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu le décret n° 2013-646 du 18 juillet 2013 modifié relatif aux modalités d'organisation du concours pour le recrutement des assistants territoriaux socio-éducatifs,

Vu l'arrêté n° 2025-247 du 20 octobre 2025 portant mise à jour de la liste d'aptitude pour l'accès au grade d'assistant territorial socio-éducatif,

Vu les nominations intervenues depuis la dernière décision,

Vu les demandes de réinscription parvenues au Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne,

ARRÊTE

Article 1^{er} : La liste d'aptitude d'accès au grade d'assistant territorial socio-éducatif mentionne les lauréats des concours remplissant encore les conditions pour y être inscrits et comporte trente-quatre (34) noms, dans la spécialité Assistant de service social.

La liste nominative, dressée par ordre alphabétique, est jointe en annexe.

Article 2 : Toute personne inscrite sur une liste d'aptitude est radiée de celle-ci dès sa nomination en qualité de stagiaire, conformément à l'article R.325-132 du code général de la fonction publique.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne, sera transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis.

Article 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Pantin, le 2 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



Solenne LÉPINGLE

**ANNEXE A L'ARRETE N° 2025-292 DU 02 DECEMBRE 2025
portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade
d'assistant territorial socio-éducatif**

Spécialité Assistant de service social

BASTIDE NGO Chloé
BENOIST Océane
CHEURFA Souade
COLOMBO Julie
DENIS Julie
DIARRA Mariétou
DUBOIS Manon
DUMONT Samira
DURONEA Sonia
EB Cassandra
GALIEGUE Laura
GEYZE Corentin
GOURAI Sarah
GRACENI Matilda
IPPOLITO Sara
JARRIGE Angélique
JOSEPH Aurelie
LAURENT Sabine

LEPAGE Nadia
LOPES Elise
MACALOU Fatoumata
MEDDAR Djamel
MESSINA Luz
MIER Y TERAN SAADOUN Noelia
NATECH Fayçal
PELLETER Annabelle
RAMDANE Khadija
RENDIER Ludivine
RICHARD Raphaelle
SAINTY Benjamin
SUIDI Myriam
SOW Oury
THENET Léa
VERGNEAU Ophélie

La présente liste est arrêtée à trente-quatre (34) lauréats.

Fait à Pantin, le 2 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,
La Directrice de l'emploi territorial



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Solenne LÉPINOLE".

Solenne LÉPINOLE